Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 056-215602285-20260401-202604018-DE

République Française
Département Morbihan
Commune de Saint-Marcel

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1er avril 2026

L'an deux mil vingt-six le 1er avril à 19H00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de l'Oust, située au 4 rue du Calvaire à Saint-Marcel, lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, M. BOULO Ludovic,

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15
Date de la convocation : 26/03/2026
Date d'affichage : 26/03/2026
Vote : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : M. BOULO Ludovic, Mme MODICOM Nolwenn, M. THEBAUD Didier, Mme DANO Marine, Mme BROHAN Nicole, M. TEXERAUD Patrick, M. BRUN Christophe, Mme GRU Valérie, M. MELLAL Mokrane, Mme FABREGUETTES Jessie, M. BACHELOT Guillaume, M. JEFFROY Francis, M. LOPEZ-LOPEZ Vincent, Mme BILLAUD Charlène.

Absente excusée : Mme LE GOUESTRE Isabelle a donné pouvoir à M. BOULO Ludovic
A été nommé secrétaire : M. TEXERAUD Patrick

2026-04-018 : - ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L.123-6 et R.123-7 à R.123-15,
Considérant que le Centre Communal d'Action Sociale est administré par un conseil d'administration présidé par le maire,
Considérant que ce conseil d'administration comprend, en nombre égal, des membres élus par le Conseil municipal et des membres nommés par le Maire,
Considérant que le Conseil municipal doit élire en son sein les membres appelés à siéger au conseil d'administration du CCAS,

Le conseil municipal, décide de procéder à l'élection des membres élus du CCAS
Nombre de sièges à pourvoir : 6
Sont élus membres du Conseil d'Administration du CCAS :
Mme MODICOM Nolwenn, Mme LE GOUESTRE Isabelle, M. THEBAUD Didier, Mme BROHAN Nicole, Mme FABREGUETTES Jessie, Mme BILLAUD Charlène.

Le conseil municipal prend acte de ces résultats.

En mairie le 2 avril 2026
Le maire,
Ludovic BOULO